

*Dossier suivi par Dimitri CONTE
Direction Prospective Territoriale et Urbanisme
Service Planification Observatoire*

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Jé soussigné, Monsieur **Joseph SINIMALE**, Maire de la Commune de Saint-Paul, certifie que l'avis d'enquête relative à l'ouverture d'une enquête publique au titre du code de l'environnement prescrite par arrêté préfectoral N° 2018-1021/SG/DRECV du 08 juin 2018, portant sur l'autorisation « loi sur l'eau avec étude d'impact » préalable, concernant l'aménagement du lotissement du Golf et la voie d'accès à Villèle situé sur le territoire de la commune de Saint Paul, a été affiché à la mairie centrale ainsi que dans les mairies de proximité du 21 juin 2018 au 09 août 2018 inclus.

Fait à Saint-Paul, le

10 AOUT 2018

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,

Jean-Louis NATIVEL